



Un constat qui interpelle

Le constat ci-dessous est tiré d'une étude de l'observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP). Sachant qu'il ne révèle que la partie émergée de l'iceberg, il nous interpelle sur la nécessité de créer de nouveaux lieux pour accueillir des femmes qui ne sont plus en mesure d'exercer pleinement leurs responsabilités parentales.

- Les violences subies par les femmes affectent profondément et durablement leur santé physique, mentale et génésique.
- Les violences au sein du couple constituent un danger pour la santé maternelle et périnatale. Elles multiplient par 19 le risque de fausse-couche et augmentent de 17% celui de naissance prématurée.
- 70% des femmes ayant subi des violences graves au sein du couple et 78% de celles ayant vécu un viol ou une tentative de viol déclarent que ces agressions ont causé des dommages psychologiques importants.

- Les femmes ayant subi des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois ont 26 fois plus de risques de faire une tentative de suicide que celles qui n'ont pas été victimes.

Les conséquences de ces violences sur la santé des femmes et des enfants

- Les violences et maltraitances subies par les femmes parfois depuis leur petite enfance, non dites, non élaborées, non reconnues comme crime par la justice parce que non dénoncées, limitent les capacités de concentration, d'affirmation de soi, de prises de décisions qui sont indispensables à une bonne insertion sociale et professionnelle ainsi qu'à un épanouissement affectif et sexuel.

- Des réflexes de survie et de compensation compulsive des frustrations s'imposent au détriment des comportements normaux visant la satisfaction des besoins primaires. Ce processus psycho-social, indépendant de la volonté, dérègle les « fondamentaux » de la santé tels que : le sommeil, l'alimentation et l'hygiène corporelle.
- Les mères, confrontées à l'impossibilité d'assumer pleinement leurs responsabilités parentales sont blessées dans leur estime d'elles-mêmes. Elles sont affectées par la perte de la qualité de leur lien avec leur enfant. Parce qu'elles se perçoivent comme de mauvaises mères, elles s'auto-excluent et leur mal-être se communique à leurs enfants
- La culpabilité qui s'installe a des conséquences directes sur la santé de la mère qui se nourrira mal ou trop peu, ne prendra plus soin d'elle-même et s'oubliera dans une attitude de « sacrifice ». C'est là le terreau de

certaines maladies psychosomatiques ou chroniques (dépression, diabète, perte de poids ou obésité, maladies auto-immunes).

- Les mères vivant des situations qui limitent leurs capacités à assumer leurs responsabilités parentales sont atteintes au niveau de leur santé psychique et cela d'autant plus qu'elles auront subi des traumatismes qui n'auront donné lieu à aucun soin ni reconnaissance de leur statut de victimes.
- Les enfants peuvent adopter des comportements de protection vis-à-vis de leur mère ou de leurs puînés, leur perception de l'insécurité sociale et affective de leur mère leur ôte le plaisir et la curiosité motivant les jeux et les processus d'apprentissage qui favoriseraient leur développement. Les retards scolaires et les problèmes de santé s'installent tandis que la souffrance de l'enfant se retourne contre lui-même ou contre son entourage.

Quelle approche pour prévenir ces processus ?

Une approche globale prenant en compte tous les aspects du quotidien comme cela est possible dans un lieu de vie et d'accueil semble la mieux adaptée à la problématique définie ci-dessus. Jusqu'à présent les lieux de vie et d'accueil se sont avérés une réponse adéquate pour les personnes en grande difficulté sociales et /ou psychologiques. Rien ne s'oppose à ce que la population qui en bénéficie s'élargisse et cela d'autant plus que les innovations sociales sont sollicitées pour répondre aux besoins de la santé publique dans un contexte sociétal qui fragilise les plus vulnérables.

La création du lieu de vie et d'accueil « L'échappée belle » est soutenue par la Fédération Nationale des lieux de vie et d'accueil ainsi que par le GERPLA, le groupe d'échanges et de recherche pour les lieux de vie.

Les moyens mis en œuvre par « L'échappée belle »

- Un accompagnement à la parentalité qui veillera au respect des rythmes biologiques (veille–sommeil, nombre et heure des repas adaptés aux âges et aux besoins) et des rythmes sociaux (horaires scolaires).
- Une vigilance concernant les relations entre adultes, entre enfants et dans le lien mère–enfants (ni violence, ni menaces ni propos dévalorisants).
- Une guidance dans l'intégration de nouvelles compétences conjointe à la valorisation des savoirs faire de chacune dans une mise en pratique au quotidien.

- Une alimentation saine et abondante, adaptée aux situations particulières (mère allaitante, bébé, période de croissance, problème de poids, allergie).
- Un lieu d'habitation spacieux, lumineux, aéré, entretenu, en matériaux écologiques.
- Des soins hebdomadaires, (massages individuels, massages mères-enfants, sophrologie, relaxation) dispensés in situ par des professionnelles de l'accompagnement mère-enfant.
- Des temps d'écoute réguliers animés par une psychologue dans le cadre d'un groupe de paroles hebdomadaire.
- Le respect de l'intimité, (espace privé inviolable au sein des espaces communs).

- Le respect du besoin d'autonomie (temps libre pour les projets individuels et prise en charge des enfants pendant certains loisirs et les temps de soin).
- La responsabilité des femmes accueillies pour toutes les décisions les concernant ainsi que leurs enfants

